

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

### DÉCISION

numéro  
**CCDC\_200220\_021**

portant sur

#### ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ÉDITION DU CATALOGUE ENTRETIEN DARDÉ

Le Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

**VU** la délibération n°CC\_20171130\_004 du Conseil communautaire du 30 novembre 2017 par laquelle le Conseil Communautaire délègue au Président la prise de décision prévue à l'alinéa de l'article L.2122-22 du CGCT sus-visé,

**CONSIDÉRANT** que la Communauté de communes est affectataire et gestionnaire du musée de Lodève – Hôtel du Cardinal de Fleury,

**CONSIDÉRANT** que le musée de Lodève présente les collections du fonds permanent de l'artiste du Lodévois Paul Dardé, qui nécessite l'édition d'un catalogue spécifique,

#### DÉCIDE

**ARTICLE 1:** D'attribuer le marché relatif à l'édition du catalogue Entretien Dardé à la société MERICO DELTA PRINT, 713 route de Rodez 12340 BOZOULS,

**ARTICLE 2:** Les prestations faisant l'objet de la consultation seront réglées pour un montant de 5 255,00 euros Hors Taxes (HT) et 5 544,02 euros Toutes Taxes Comprises (TTC), tel que mentionné à l'acte d'engagement, annexé à la présente décision

**ARTICLE 3:** La dépense correspondante est inscrite au budget principal, section fonctionnement, chapitre 011, article 60228,

**ARTICLE 4 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations,

**ARTICLE 5:** Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier et moi-même sommes chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lodève, le vingt février deux mille vingt,

Le Président,  
Jean TRINQUIER



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.



## MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE

### CAHIER DES CHARGES VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

**LE POUVOIR ADJUDICATEUR :**  
Communauté de communes Lodévois et Larzac  
1, Place Francis Morand  
34700 LODEVE

**Edition du catalogue *Entretien Dardé***

**Contrat n° .....**  
**Notifié le : .....**

**Personne habilitée à donner des renseignements :** Communauté de communes Lodévois et Larzac  
Service Musée

**Ordonnateur :** Le Président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac

**Comptable public assignataire des paiements :** l'agent comptable de la Trésorerie de Lodeve



#### 1 - PARTIES CONTRACTANTES

Le contrat est passé entre le pouvoir adjudicateur  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC**  
1 Place Francis Morand  
34700 LODEVE  
Représentée par Jean TRINQUIER, Président

Et

Dénomination sociale ..... *MÉDICA DELTA PRINT* .....

Ayant son siège social à *713 Route de Lodève - 34380 BOZENIS* .....

Email : *contact@médica.fr* ..... @.....

Ayant pour numéro unique d'identification SIRET : *427 080 239 00010*

Code d'activité économique principale (APE) : *1312Z*

N° d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés de : *RCB 20052 427.080.239*

Représentée par :

Nom : ..... *Médica Delta Print* .....

Il est convenu ce qui suit :

#### 2 - OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet l'édition du catalogue *Entretien Dardé*.

Préambule :

#### 3 - CARACTÉRISTIQUES DU CATALOGUE :

##### 3.1 : Caractéristiques

- Dimensions : 15 x 20,5 cm
- 88\* pages environ
- 30\* reproductions noir et blanc (peut-être un apport de couleur sépia)
- 1 texte, 1 chronologie et 1 préface de 110 000 signes environ

(\* ces indications sont susceptibles de variations

- Intérieur :



- Papier couché semi-mat blanc, 170 g/m<sup>2</sup>
- Impression quadri ou N/B suivant les pages
  - Couverture

- couverture reliure intégra sans rabat sur papier 350g, pelliculage mat cf cat Ixelles

• Façonnage :

- reliure dos carré cousu collés PUR avec rainage et pli d'aisance de la couverture bord arrondis
- emballage sous film rétractable à l'unité et mise en caisse carton sur Europalettes

Les prestations demandées au prestataire retenu seront les suivantes :

- Les réunions de travail sur place (2 minimum) ou téléphoniques avec le musée de Lodève
  - La maquette du catalogue :
  - le musée fournira les textes (sur support informatique) et les images (fichiers numériques)
  - le prestataire prendra en charge la photogravure, les scans, les corrections chromatiques, etc....
- Il incombera au prestataire de proposer un ou plusieurs "principes graphiques" ("pré-maquette" / avant-projet). Une fois le choix effectué par le musée, le prestataire devra réaliser la maquette du catalogue. Cette maquette (textes et images) sera soumise pour approbation au musée.
- La fourniture d'un BAT (jeu d'épreuves) pour les textes, d'un BAT pour la photogravure et les scans des reproductions, et d'un BAT sur ozalid avant impression (la forme étant expressément décrite dans le devis)
  - La fabrication : impressions, reliure, façonnage, etc
  - L'édition : suivi éditorial, relectures, corrections, suivi de fabrication.

**3-1-2 : Tirage :**

Un tirage global de 500 exemplaires est demandé.

**3-1-3 : Date et lieux de livraison :**

Les catalogues seront à livrer :

- au plus tard le 15 avril 2020 au musée de Lodève – Square Georges Auric – 34700 Lodève

**3-1-4 : Prix de l'ouvrage :**

Le prix de vente public du catalogue de l'exposition ne doit pas excéder 15€ TTC (prix public maximum conseillé).



#### 4 - MONTANT DE L'OFFRE

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant HT	5255,00	Euros
Montant TTC	5544,025	Euros
TVA (taux de 5,5 %)	289,085	Euros
Soit en toutes lettres	Linq mille cinq cent quarante quatre euros et trente et une centimes	

La Communauté de communes Lodévois et Larzac se réserve le droit de ne pas négocier.

#### 4 - DÉLAIS D'EXÉCUTION

La date prévisionnelle de début des prestations partira à la signature du contrat.

La date prévisionnelle de fin des prestations correspondra à la date de livraison de tous les catalogues attendus.

#### 5 - MODALITÉS DE RÈGLEMENT DES COMPTES

Délai global de paiement : 30 jours.

Le titulaire adresse sa facture au représentant du pouvoir adjudicateur, à chaque livraison effectuée, à l'adresse suivante :

Communauté de communes Lodévois et Larzac  
Service Musée  
1, Place Francis Morand  
34700 LODEVE  
ou par mail à : [factures@lodevoisetlarzac.fr](mailto:factures@lodevoisetlarzac.fr)

#### 6 - CONDITIONS D'EXÉCUTION

Le présent contrat sera soumis aux dispositions du CCAG - Fournitures Courantes et Services.

Les pièces contractuelles du marché sont :

- le Cahier des Charges valant Acte d'Engagement
- la proposition financière



## **7 – APPLICATION DE LA TAXE À LA VALEUR AJOUTÉE**

Il sera fait application des taux de TVA en vigueur au jour de l'exécution des services, sauf disposition réglementaire contraire.

<b>L'entreprise</b> <b>(date, signature, cachet et mention manuscrite « lu et approuvé »)</b>	
Le titulaire	<i>lu et approuvé</i>
Fait à	<i>BOZOUJU</i>
le,	<i>31/12/2019</i>
<b>merico</b> Société de communication et de conseil	
713 route de Rodez - 12340 BOZOUJU Tél. 05 65 51 23 00 - Fax 05 65 48 80 51 www.merico.fr	
SAS au capital de 4 320 525 € RCS Nîmes 333 205 525	

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement

Montant HT	.....	Euros
Montant TTC	.....	Euros
TVA (taux de ..... %)	.....	Euros
Soit en toutes lettres	.....	

Fait en un seul exemplaire original

<b>La Communauté de communes Lodévois et Larzac</b>
Fait à LODEVE
le,
Jean TRINQUIER, Président